



GROUPEMENT FONDE EN 1855

Paris, le 16 juin 2005

Monsieur Patrick GANDIL
Secrétaire Général

OBJET : Projet de statut de l'E.N.T.P.E. en EPSCP « Grand Etablissement »

Monsieur le Secrétaire Général,

La Commission Exécutive du S.N.I.T.P.E.C.T. réunie ce jour manifeste sa forte inquiétude devant le retard considérable pris sur le dossier de réforme du statut de l'ENTPE.

Depuis février 2004, le dossier est soumis à l'interministériel.

Suite à notre demande insistante, la DPSM a présenté au Conseil de Perfectionnement de l'E.N.T.P.E. du 10 septembre 2004 un projet de décret érigeant l'Ecole en Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel « Grand Etablissement ».

Par courrier du 25 janvier 2005, le S.N.I.T.P.E.C.T. a demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour du Conseil de Perfectionnement du 8 février 2005. La DPSM nous a alors répondu en séance que le dossier suivait normalement son cours et en était au stade des validations interministérielles, soit un an après la saisine des instances correspondantes.

Depuis février 2005, **nous n'avons reçu aucune information sur l'avancement de ce dossier.**

Nous demandons qu'un point très précis soit fait lors du Conseil de Perfectionnement du 8 juillet 2005 sur **l'avancement du projet de nouveau Statut de l'E.N.T.P.E.**, sujet stratégique et essentiel pour le corps des ITPE, l'Ecole et au-delà pour la stratégie de formation du Ministère.

Nous attendons du ministère de l'Equipement qu'il nous confirme qu'il porte activement ce projet de réforme, selon les orientations arrêtées et avec l'objectif de respecter les échéances sur lesquelles le ministre de l'Equipement s'est engagé.

Lors de sa venue à l'E.N.T.P.E. en avril 2003, le ministre de l'Equipement affirmait que seul le statut d'EPSCP « Grand Etablissement » devait être retenu, de par l'importance du recrutement et de la formation à l'E.N.T.P.E. et de sa position à l'international. Il nous semble que l'actuel ministre de l'Education Nationale ne peut que confirmer.

Pour le S.N.I.T.P.E.C.T., ce point est fondamental et nous considérons comme indispensable l'aboutissement et la mise en oeuvre **au 1^{er} janvier 2006** du nouveau Statut d'E.P.S.C.P. « Grand Etablissement » pour l'E.N.T.P.E.

Je vous en remercie et reste à votre entière disposition.

Très cordialement,

Le Secrétaire Général,

Pascal PAVAGEAU

COPIE transmise pour information à :

- . Hélène JACQUOT, DGPA
- . Philippe SARDIN, Directeur de l'ENTPE
- . Claire DE MAZANCOURT, SG / Mission des cadres dirigeants et des écoles